

L'Europe en Scènes

créateur d'événements

 **INTERDANCES**  
*L'Europe en Scènes*

# Interdances

**Salle Polyvalente  
Le Muy (83)**

**26, 28 et 29 mai  
2022**

**22ème Edition**

**L'EUROPE EN SCENES**

74 Traverse de la Morne  
83860 NANS LES PINS - France  
Tel : 00 33 (0)4 94 78 63 84  
mobile : 00 33 (0)6 95 16 18 58

[contact@interdances.fr](mailto:contact@interdances.fr)  
[www.interdances.fr](http://www.interdances.fr)

## Règles générales :

Les Interdances poursuivent un double objectif :

- ♦ La rencontre d'élèves d'Écoles de danse dans un esprit d'émulation, d'échanges et de convivialité autour d'un même dénominateur commun : **Le plaisir de la danse.**
- ♦ Favoriser l'émergence de nouveaux talents

Cette manifestation existe depuis 1999 et entre donc dans sa 22<sup>e</sup> édition.

Les précédentes éditions ont accueilli plus de 800 danseurs et danseuses, 250 groupes de 6 à 30 ans et plus venus de 40 communes.

Le Jury est composé de professionnels reconnus de la discipline.

Tout le monde y trouve son compte, les élèves et leur professeur mais aussi un public enthousiaste de plus de 1500 personnes venu supporter les participants.

## Conditions de participation :

Les **Interdances** sont ouvertes à tous les danseurs à partir de 7 ans quelle que soit leur structure : conservatoire, Académie, Ecole Municipale, Ecole Privée, Association, individuel etc...

Le concours est ouvert aux amateurs et aux préprofessionnels. Les professeurs rémunérés ou bénévoles, présentant des groupes au concours ne peuvent participer qu'en catégorie Pré Pro.

Les titulaires de l'EAT ou en Centre de formation DE ne peuvent se présenter qu'en individuel en catégorie Pré-pro.

## Catégories

**Groupes - Duos - Solos - Trios -**

**Dans chaque catégorie les groupes sont classés par âge (+ ou - 1 an) :**

*Si le groupe comporte des élèves d'âges divers, c'est la majorité d'âge qui définira la catégorie. En cas d'égalité, le groupe sera présenté dans la catégorie supérieure.*

Enfants – 7/10 ans - Jeunes Ado – 11/13 ans -

Adolescents – 14/16 ans - Jeunes adultes – 17/20 ans

Adultes – 21 ans et plus

**Catégorie Pré pro** : Danse Etude, activité au delà de 3 cours par semaine, se destinant à être danseur ou faisant beaucoup de concours, danseurs ayant reçu le Grand Prix ou 1er Prix aux précédentes éditions des Interdances. Les Pré pros concourent dans les mêmes catégories d'âge ou de style que les amateurs.

Après l'inscription la catégorie et le niveau ne pourront plus être changé.

*L'organisation se réserve le droit, selon le nombre de groupes engagés de regrouper les catégories d'âge à la clôture des inscriptions.*

## **Règlement de la compétition :**

**1** - Peuvent participer les groupes (4 à 20 personnes), les solos, les duos et les trios.

**2 - Catégories Groupe :** Un professeur peut présenter une chorégraphie par catégorie ou au maximum deux à condition que les élèves soient différents (tolérance 1 pour 10).

**3** - Un professeur peut présenter autant de solos, duos ou trios qu'il le souhaite. Un danseur ne peut se présenter qu'une seule fois dans chacune des catégories.

**3** - La majorité des danseurs qui composent le groupe doivent avoir l'âge de la catégorie dans laquelle ils s'inscrivent.

**4** - Chaque groupe s'engage s'il est sélectionné, à participer à la finale dans les mêmes conditions que celles présentées aux éliminatoires (sauf cas de force majeure...), ou il sera automatiquement disqualifié. Pour la finale, seuls les changements ou modifications dans les costumes sont acceptés.

### **5 - Temps :**

Groupes : **3 mn maximum** - Solos, Duos et Trios : **2 mn maximum**

Pénalité de dépassement de temps : moins 10 points

### **6 - Supports sonores :**

L'accompagnement musical est sous la responsabilité du groupe. Les bandes sons doivent être fournies au plus tard 1 mois avant la compétition en format MP3. Elles peuvent être envoyés par mail ou clé USB en précisant bien à quel groupe l'enregistrement correspond. Aucun changement de musique ne sera accepté après cette date. Il est obligatoire de prévoir une clé de secours le jour de la compétition.

## **Styles :**

Les styles de danses qui peuvent être présentés :

Classique / Néo- Classique

Modern Jazz / Moderne

Contemporain

Danses Urbaines : hip hop, Ragga dance hall, Break danse etc.

Autres Styles : Folk, danse orientale, flamenco, cabaret, claquettes etc.

## **Les critères de sélection du Jury sont :**

Technique et Interprétation - Composition chorégraphique

Relation Musique/mouvement - La note du jury représentant le style est coeff 2.

## Dates :

Les éliminatoires se dérouleront le **du 26 au 28 mai 2022 à partir de 9h30**

**Toutes les formations engagées par un club sont convoquées le même jour.**

La Finale avec remise des prix aura lieu le **dimanche 29 mai 2022 :**

**Le matin à partir de 9h30 pour les catégories Enfants et Jeunes Ados - remise des prix vers 12h30**

**L'après midi à partir de 14h pour les catégories Ados, Jeunes Adultes et Adultes - remise des prix en fin d'après midi.**

## Lieu :

Éliminatoires et Finale : SALLE POLYVALENTE/ MEDIATHEQUE DU MUY (83) - Avenue Saint Anne

**Une salle de retransmission vidéo de la compétition est réservée aux danseurs.**

## Frais d'inscription :

- Adhésion 15 euros par club obligatoire

- Droit d'engagement de **38 Euros** pour chaque formation engagée : que ce soit un groupe, un trio, un duo ou un solo. Aucun remboursement en cas de désistement.

## Dotation :

Chaque danseur participant au concours recevra la médaille des Interdances.

Des prix sont donnés dans chaque catégorie et le jury peut décider d'une dotation individuelle pour les danseurs, les professeurs ou les groupes .

**Un prix du public** sera attribué le matin et un autre l'après-midi. Le premier sera sélectionné dans les catégories Enfants et Jeunes Ados, le second dans les catégories Ados, Jeunes Adultes et Adultes. Le ticket d'entrée sert de bulletin de vote.

Le **GRAND PRIX** sera décerné au groupe ayant remporté le plus grand nombre de point de la compétition . Le **GRAND PRIX** sera automatiquement sélectionné pour se produire lors du grand **Concert d'Ouverture du Concours International Choral en Provence le jeudi 7 juillet 2022 à Bandol devant plus de 2000 spectateurs.** Le Jury pourra sélectionner d'autres formations pour se produire lors de cette soirée s'il le souhaite.

## Technique :

Toutes les prestations se font plein feu. Le placement des danseurs se fera à vue. La scène possède un rideau de fond noir et un pendrillon côté jardin. Un seul escalier entrée/sortie côté jardin.

Dimension du plateau : 11 m d'ouverture x 6 m de profondeur.

A savoir : La salle utilisée comme loge des danseurs ne possède pas de miroirs.

Un photographe sera présent tout au long des journées d'éliminatoires et de la finale.

Ces photos sont susceptibles d'être publiées sur notre site internet et notre page Facebook.

Les personnes qui s'y opposent ou qui ne veulent pas être prises en photo durant la compétition doivent nous le faire savoir avant le début du concours.

## Inscription :

Pour être validé, le dossier d'inscription devra être composé de :

- **Fiche d'inscription accompagnée du règlement par chèque.**
- **Une liste des participants pour chaque groupe engagé comprenant : les noms, prénoms et date de naissance de tous les danseurs accompagnés d'une photocopie de leur carte d'identité.**
- **Une attestation signée par le président ou son représentant certifiant que le club est en possession des certificats médicaux autorisant à la pratique de la danse et qu'il a souscrit une assurance responsabilité civile comprenant la couverture indemnité contractuelle pour ses adhérents.**
- **Supports sonores format MP3 (au maximum 1 mois avant la compétition)**

Une convocation sera envoyée par mail à chaque club 1 mois avant la compétition indiquant le jour de passage pour les éliminatoires et le (ou les) horaires de passage des prises de plateau/marquage du matin.

Clôture des inscriptions : 29 avril 2022

## Consignes :

**Décors :** Tous les décors et accessoires doivent être conformes aux normes de sécurité en vigueur. Les décors non ignifugés ne seront pas acceptés sur scène. Eviter la profusion d'accessoires ou décors qui encombrant ou salissent la scène, cela complique l'organisation et ralentit le passage des groupes.

**Loges :** L'accès aux loges est interdit aux parents ou accompagnateurs n'ayant pas de rôle direct dans l'encadrement des danseurs. L'accès aux coulisses et à la salle de retransmission est strictement réservé aux danseurs et à leurs professeurs.

Les chewing-gums, piercing et bijoux sont interdits sur scène.

Pénalité en cas de non respect : 10 points

Nous demandons instamment aux responsables des clubs de veiller particulièrement à l'encadrement de tous les danseurs et au respect des lieux et des personnes.

L'organisation se réserve le droit de disqualifier un groupe ou une école en cas de manque de respect envers les organisateurs.

### **La compétition est ouverte au public.**

En raison du nombre de places limitées dans la salle, nous conseillons aux spectateurs de réserver à l'avance. Seules les places réglées seront réservées.

Réservations par chèque à l'adresse de l'association à l'ordre de **L'EUROPE EN SCENES**

Prix d'entrée pour tous 13 € et quelle que soit l'heure d'arrivée du spectateur. - gratuit pour les moins de 10 ans (sans siège).

Une buvette est à la disposition des participants et du public tous les jours à partir de 8h30.

Sandwichs, crêpes, chips, boissons chaudes et froides, barres chocolatées, bonbons etc.

**Renseignements au 04 94 78 63 84 - 06 95 16 18 58**

[contact@interdances.fr](mailto:contact@interdances.fr)